

ASSEMBLÉE DU 22 JUIN 2022

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

**Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :**

✉ [bouchardj@mrclassomption.qc.ca](mailto:bouchardj@mrclassomption.qc.ca);  
✉ [deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca](mailto:deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca).

1. - **PRÉLIMINAIRES**
  
- 1.1 - Ouverture de la séance;
  
- 1.2 - Adoption de l'ordre du jour; (R)
  
- 1.3 - Adoption du procès-verbal (25 mai 2022); (R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlements numéros 577-24 et 359-22, de la Ville de L'Épiphanie; (R)

2.1.2 Règlement numéro 316-19-2022 de la Paroisse de Saint-Sulpice; (R)

2.2 - Orientation à privilégier dans le dossier de la Presqu'île; (CP-4.3, R)

2.3 - Recommandation au poste de conseiller en aménagement et développement;  
(CP-4.5, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (CP-5.6, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 avril 2022; (D)

3.3 - Renouvellement de licence du routeur; (CP-5.1, R)

3.4 - Report des états financiers 2021; (CP-5.2, R)

- 3.5 - Mandat externe en ressources humaines; (CP-5.3, R)
  
- 3.6 - Modification de la politique des conditions de travail des employés de la MRC de L'Assomption; (CP-5.4, R)
  
- 3.7 - Prime dans l'administration du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME); (CP-5.5, R)
  
- 3.8 - Rapport de l'auditeur externe (Gestion des matières résiduelles, Recyc Québec); (CP-1.1.1, R)
  
- 3.9 - Projet de la Paroisse de Saint-Sulpice dans le cadre du programme d'amélioration de la performance de Tricentris; (CP-1.1.4.2, R)
  
- 3.10 - Demande de CIETECH, transformation numérique; (CP-3.6, R)
  
- 4. - **AUTRES SUJETS**
  
- 4.1 - Reddition dans le cadre de l'entente du Réseau Accès entreprise Québec (AEQ); (CP-3.1, R)
  
- 4.2 - Projet de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la Table des préfets (TPL); (CP-3.3.2, R)
  
- 4.3 - Fonds régions et ruralité :
  - 4.3.1 Mandat d'animation et de coordination de la Commission de développement culturel et touristique; (CP-3.2.1, R)

